

LIRE

Entre deux je
Algerienne ? Francaise ? Comment choisir...
Par Souâd Belhaddad (éditions Mango)

L'arrachement à soi, la frontière intérieure, le déracinement : existe-t-il épreuve plus dangereuse pour nos certitudes friables, dans un contexte où les différences servent souvent de repoussoirs ? Ce que Souâd Belhaddad nous raconte dans une rage dénuée de prétention, c'est un processus d'écartèlement : entre la liberté d'une vie de désirs qui vous attendent et les tabous de groupe concernant la sexualité qui régissent la communauté arabo-musulmane en France ; entre une langue qu'elle n'habite pas forcément - l'Arabe - et celle des colons - le Français : double langage et duplicité des comportements. A son arrivée en France en 1962, Algérie est un nom pour lequel on s'égorge, une source de haine causant vexations et mises à l'écart à l'école ou dans les jeux d'enfants. Plus tard, à l'heure des premières sorties avec des garçons, une mise en garde barre l'horizon sentimental : "Pas de Français !"

Séparée d'elle-même par des interdits et des non-dits, elle évoque la virginité de sa mère comme quelque chose dont le destin lui échappe, dont elle aussi sera dépossédée un jour. Rêver d'amour est interdit, mais le mariage est une issue et une projection fatales dans le temps. Progressivement, on devine une vie de jeune fille musulmane confisquée, retenue en otage par les traditions de la communauté dont elle est le fruit. Pour s'appartenir il faut pouvoir imaginer sa vie, imposer le "Je" de l'écriture face au "Nous" de la représentation collective, s'inscrire en faux contre les identités de masse réductrices qui ont à charge d'édulcorer les individualités non prévisibles.

Tout le débat intérieur d'une femme en train de se libérer de ses origines se déroule dans des pages âpres, où rôde le sentiment d'avoir trahi malgré soi. Néanmoins, le contraire advient quand Souâd évoque Bejaia, le village natal de sa mère, où le bras de son père perdu à Monte-Cassino en 1944 : "En croyant, par l'écriture, m'affranchir de mes parents, je ne cesse de vouloir réhabiliter mes parents." Aucun reniement, mais une thérapie du détachement, qui montre que le choix proposé à Souâd entre Algérie et France est trop simple.

En retournant à Alger, Souâd découvre que "l'Algérie déborde de sa schizophrénie". La langue algérienne la gêne : "C'est la langue du dedans, comment me séparer de moi ? J'en invente une autre; Celle de l'entre-deux je". En devenant journaliste, elle polira cette nouvelle langue : son premier reportage à Alger sur le port du voile (le hijab), parfois volontaire, l'y aide, la confrontant au machisme. Elle aura aussi connu une pause miraculeuse en Italie, équilibre idéal entre ses deux cultures. Quand elle reviendra plus tard encore de divers continents, elle assistera à la récupération de la génération beur, distincte de la sienne, par le désir publicitaire "au prix de l'argus".

Depuis, Souâd poursuit son mouvement de libération intérieure, décidée à ne pas se laisser dicter un sentiment de culpabilité factice.

Christophe Gardais

Guatemala

Les défenseurs pris pour cible : des agressions massives, récurrentes, impunies
L'Observatoire a mandaté une mission internationale au Guatemala en mai 2001 afin d'enquêter sur la situation des défenseurs au Guatemala. La mission fait état d'une augmentation significative du nombre d'agressions à l'encontre des défenseurs et en premier lieu de ceux qui dénoncent la corruption, l'impunité et les graves violations des droits économiques et sociaux. En outre, les opérateurs de justice impliqués dans des affaires mettant en cause des responsables des forces armées ou des intérêts économiques et politiques sont tout particulièrement exposés. Ainsi plusieurs personnes chargées de l'enquête sur l'assassinat de Monseigneur Gerardi ont été contraintes de quitter le pays. De même, le lynchage d'acteurs judiciaires en milieu rural semble planifié et dirigé par une partie des autorités locales. La persécution des syndicalistes s'inscrit dans un contexte généralisé de violation des droits des travailleurs. Les entreprises ont recours à des hommes armés et à d'autres méthodes répressives dans le but de maintenir des conditions de travail précaires. La situation est extrême dans les plantations de café ou encore dans des entreprises d'industrie légère où les licenciements arbitraires de représentants syndicaux, la violence et la destruction des logements sont des mesures récurrentes. Le caractère systématique de ces agressions, leur déroulement, ainsi que l'absence, dans la plupart des cas, de mobile économique démontrent que ces actes ne peuvent être attribués à la délinquance de droit commun, contrairement aux déclarations des autorités. Ces faits s'inscrivent dans un contexte caractérisé par la persistance au plus haut niveau de l'Etat, des appareils d'intelligence militaire et des diverses structures armées parallèles mises en place pendant la guerre (PAC, "commissaires militaires", groupes d'action liés à l'intelligence militaire...). L'élection, en 2000, à la présidence du Congrès, du général Rios Montt ne fait que renforcer cette situation. La mission internationale d'enquête a constaté l'absence de mesures visant à prévenir, sanctionner cette violence et en protéger les victimes tant sur le plan judiciaire que politique. Aucune des agressions dénoncées par les défenseurs n'a été élucidée par les autorités publiques.

Rapport disponible au siège de la FIDH et sur <http://www.fidh.org>.


L'OBSERVATOIRE
pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme

THE OBSERVATORY
for the Protection
of Human Rights Defenders

EL OBSERVATORIO
para la Protección
de los Defensores de los Derechos Humanos

**Mission internationale
d'enquête**

Guatemala
Les défenseurs pris pour cibles :
des agressions massives, récurrentes, impunies



Introduction p.3
I. Situation générale p.5
II. Les ONG de défense des droits de l'Homme p.8
III. Les agresseurs contre les opérateurs de justice p.13
IV. Les défis face aux droits économiques, sociaux et culturels p.18
V. L'état des subsides p.23
Conclusion p.25
Discussions p.27
Annexe 1 : Lettre de remerciement adressée à la Fondation Myra Mack p.29
Annexe 2 : Lettre de remerciement adressée à l'OMCT (Office des droits de l'Homme de l'Archevêché du Guatemala) p.30

fidh
Mars 2002

OMCT